

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

COLLÈGE – 2026 / 2027

Couilly-Pont-aux-Dames, le 9 Juillet 2026

1 – Fournitures et badges

Les fournitures commandées par l'établissement, ainsi que le badge de l'élève, seront distribuées le jour de la rentrée.

Afin qu'il puisse rapporter l'ensemble de ses fournitures à la maison, nous vous remercions de prévoir un sac cabas, en complément de son cartable habituel.

Par ailleurs, certaines fournitures restent à la charge des familles. La liste correspondant à chaque classe ainsi que tous les documents de rentrée sont disponibles sur le site internet de l'établissement **pendant tout l'été**. Nous vous remercions de veiller à ce que votre enfant dispose de son matériel dès la rentrée.

2 – Rentrée des classes

Les 6èmes – Mardi 1er septembre 2026 à 9 heures

Le jour de la rentrée, les parents des élèves de 6ème peuvent accompagner leur enfant jusque dans la cour du collège. Une fois l'appel effectué, les élèves entreront en classe et les parents seront invités à sortir.

Les 5èmes, 4èmes et 3èmes – Mardi 1er septembre 2026 à 9h30

Une fois l'appel effectué, les élèves entreront en classe.

La matinée du 1er septembre se terminera à **11h30** et les horaires de l'après-midi seront **13h30 – 16h30** pour tous les élèves du collège.

Les cours commenceront selon l'emploi du temps habituel à partir du **mercredi 2 septembre**.

Un emploi du temps en papier de la 1ère semaine sera distribué par le professeur principal le matin de la rentrée. L'emploi du temps sera également visible sur **École Directe**.

L'étude, la garderie du soir et la cantine seront assurées à partir du **Mardi 1er septembre**.

La garderie du matin sera assurée à partir du **jeudi 3 septembre**.

3 – Autorisations de sortie

Les autorisations de sortie devront **impérativement** être renseignées par les familles sur **École Directe** durant la première semaine de cours. Elles s'appliqueront à compter de la deuxième semaine. Durant la première semaine, les sorties des élèves se feront selon les modalités indiquées sur l'emploi du temps remis par le professeur principal et soumis à la signature des familles.

4 – Calendrier de l'année 2026/2027

Vacances	Fin des cours (après la classe)	Reprise des cours (matin)
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Vendredi 18 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Hiver (Zone C)	Vendredi 5 février 2027	Lundi 22 février 2027
Printemps (Zone C)	Vendredi 2 avril 2027	Lundi 19 avril 2027
Ascension	Mercredi 5 mai 2027	Lundi 10 mai 2027
Pentecôte	Vendredi 14 mai 2027	Mardi 18 mai 2027
Vacances d'été	La date sera définie selon le calendrier du Diplôme National du Brevet	

Nous demandons aux familles, dans l'intérêt des enfants, de respecter le calendrier scolaire.

5 – Réunions des parents

Les réunions de rentrée sont réservées aux responsables légaux. Nous vous remercions de ne pas venir accompagné de vos enfants, qui ne peuvent rester dans les locaux ou dans la cour de l'établissement sans la surveillance d'un adulte.

Les réunions de rentrée seront l'occasion de vous présenter les informations essentielles concernant le collège (nouveautés, projets, fonctionnement, temps forts de l'année...). Les professeurs principaux vous apporteront également les informations propres au niveau et à la vie de la classe, avant de laisser la parole aux enseignants des différentes disciplines, qui présenteront les attentes et les spécificités de leur matière.

Mardi 15 septembre 2026 de 17h30 à 19h30 – pour les parents des classes de **6èmes** et **3èmes**

À l'issue de la réunion, un temps d'information sera consacré au voyage d'intégration à Lisieux des élèves de 6ème.

Jeudi 17 septembre 2026 de 17h30 à 19h30 – pour les parents des classes de **5èmes** et **4èmes**

6 – Des dates à retenir

Photos individuelles du CP à la 3ème :	Lundi 21 septembre 2026
Photos individuelles des fratries :	Mardi 22 septembre 2026
AG APEL :	Lundi 21 septembre 2026
Marché de Noël :	Vendredi 18 décembre 2026
Messe de l'Institution :	Mardi 30 mars 2027
Matinée Portes ouvertes :	Samedi 24 avril 2027
Kermesse :	Samedi 19 juin 2027

7 – Quelques informations

Application Ecole Directe

Le moyen de communication privilégié entre l'Etablissement et la famille

En cas de problème de connexion, d'oubli ou de perte d'identifiant / MdP : Veuillez contacter le Pôle Administratif par courriel contact@ste-therese-77.fr



- **Sécurité :** Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour la sécurité des enfants, d'emprunter avec son véhicule le « Chemin des Caves » pour déposer ou reprendre les élèves. Un parking communal est à votre disposition près du bâtiment principal (Site ÉCOLE). Le parking situé juste en face de ce même bâtiment est strictement réservé **au personnel de l'Établissement** ;
- **Assurances :** tout élève inscrit à l'Institution Sainte-Thérèse est assuré automatiquement, mais cela ne vous dispense pas de votre assurance responsabilité civile ;
- **Absences :** pour toute absence, les familles informent la vie scolaire via la messagerie École Directe ;
- **Inscription des frères & sœurs** pour l'année scolaire 2027/2028 : prendre contact avec le secrétariat **impérativement en octobre 2026** ;
- **P.A.I : (Projet d'Accueil Individualisé)**
Pour des raisons médicales (notamment en cas d'allergie alimentaire), votre enfant peut bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). La trame du PAI est disponible sur le site internet de l'établissement. Nous vous remercions de la faire compléter et signer par le médecin qui suit votre enfant.
Le PAI doit être renouvelé au début de chaque année scolaire. Les familles concernées trouveront le document sur le site.
Dès le matin de la rentrée, le PAI, accompagné, le cas échéant, de l'ordonnance en cours de validité et des médicaments nécessaires, devra être remis à Madame Nathalie GUYOT (éducatrice collège et en charge de la gestion des P.A.I), dans un sac fermé portant le nom et le prénom de votre enfant.
- **Régimes alimentaires :**
 - Le service de restauration propose 1 régime alimentaire spécifique : sans viande.
 - Fin août, les familles recevront via Ecole Directe, un questionnaire leur permettant d'indiquer, le cas échéant, le régime alimentaire souhaité pour leur enfant.
- **Trimestres comptables : (Cf . 1-6 de la convention de scolarisation)**

1er trimestre :	du 01 Septembre 2026 au 04 Décembre 2026
2ème trimestre :	du 05 Décembre 2026 au 26 Mars 2027
3ème trimestre :	du 27 Mars 2027 au 02 Juillet 2027

L'établissement ouvrira ses portes le **jeudi 20 août 2026 à 8h45**

En espérant que toutes ces informations vous permettront de vous organiser au mieux pour la prochaine année scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances.

À la rentrée ! Cordialement.

Agnès KAEUBLEN
Cheffe d'Etablissement
Lucas MAGRO
Adjoint